

Arrondissement de DUNKERQUE
Canton de WORMHOUT
COMMUNE D'HERZEELE

ARRETE MUNICIPAL N° 224/2026

OBJET : REGLEMENTATION DE LA CIRCULATION – rues d'Oudezeele, des chaumières et chemin de St Eloi – Sté ENSIO SAS -

Le Maire de la Commune d'HERZEELE

VU le Code des Collectivités Territoriales ;

VU le Code de la Route ;

VU la demande en date du 24/08/2026 – de M. KHADAR Ali – de la Sté VF Electro– 149 rue de Cassel – 59940 NEUF BERQUIN ;

CONSIDERANT QU'il convient de prendre des mesures de sécurité lors des travaux de remplacement de supports et entretien des réseaux HTA pour ENEDIS, rues d'Oudezeele, des chaumières et chemin de St Eloi ;

ARRETE :

ARTICLE 1 : La circulation sera limitée à 30km/h avec un empiètement sur la chaussée, au droit des travaux de remplacement de supports et entretien des réseaux HTA pour ENEDIS – rues d'Oudezeele, des chaumières et chemin de St Eloi, à compter du 05/10/2026 pour une durée d'intervention de 05 jours calendaires.

ARTICLE 2 : le stationnement et le dépassement seront interdits au droit des travaux et ce pendant toute la durée des travaux.

ARTICLE 3 : La Sté VF Electro– 149 rue de Cassel – 59940 NEUF BERQUIN, chargée des travaux, mettra en place les déviations et la signalisation nécessaire.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou de sa notification (voie de recours dématérialisées : le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique Télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr)

ARTICLE 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Le responsable de l'arrondissement routier de Dunkerque – [e-mail : gdp.dunkerque@lenord.fr](mailto:gdp.dunkerque@lenord.fr)
- Monsieur le Commandant de Brigade de Gendarmerie de Wormhout – [e-mail : cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr](mailto:cob.wormhout@gendarmerie.interieur.gouv.fr)
- M. KHADAR Ali – de la Sté VF Electro– 149 rue de Cassel – 59940 NEUF BERQUIN, [email : caroline.kino@verstraete-ent.com](mailto:caroline.kino@verstraete-ent.com)

Fait à HERZEELE, le 31 août 2026

Le Maire, S. FRANCKE

ARRETE RENDU EXECUTOIRE

PUBLIE et/ou NOTIFIE le : 31 août 2026

Le Maire, S. FRANCKE

